

Des menaces planent sur le projet de sanctuaire marin en Antarctique

Dossier de la rédaction de H2o
October 2019

L'initiative menée par l'Australie et la France pour créer un immense sanctuaire marin en Antarctique pourrait ne pas aboutir, faute d'accord entre les pays réunis à Hobart, sur l'île australienne de Tasmanie. La Chine et la Russie sont les deux pays qui s'opposent le plus ardemment à ce projet en raison de leurs préoccupations concernant les droits de pêche. Ce projet de sanctuaire de plus d'un million de kilomètres carrés a été soumis lors des préconciliations sommatoires de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR). Cette commission, qui compte 25 États auxquels s'ajoute l'Union européenne, détermine les mesures de conservation sur l'utilisation des ressources marines de l'Antarctique.

De grands sanctuaires en mer ont été créés, notamment une zone de plus de 1,55 million de kilomètres carrés dans la mer de Ross, une baie profonde de l'océan Antarctique bordant le continent. Les gouvernements et les associations de lutte pour l'environnement estiment nécessaire la création de nouveaux sanctuaires dans l'Antarctique. Selon la ministre australienne de l'Environnement, Sussan Ley, ce nouveau sanctuaire protégerait des récifs en eau profonde et des zones d'alimentation des mammifères marins de cette région. Daniel Bray, maître de conférences en politique à l'Université de La Trobe, à Melbourne, estime que si la création de ce sanctuaire était une nouvelle fois rejetée il faudrait changer d'attitude vis-à-vis de la Chine concernant ses droits de pêche dans cette région.

Le Devoir